

# Référentiel des coûts d'unité d'oeuvre

Mars 2016

## CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'APPLICATION

### Les coûts d'unité d'oeuvre :

Les coûts d'unité d'oeuvre (UO) présentés dans ce référentiel sont calculés à partir des données du retraitement comptable (RTC) et selon la même méthodologie.

Pour rappel, le retraitement comptable a pour objectif de répartir l'ensemble des charges incorporables d'exploitation apparaissant au compte de résultat principal (CRP) du compte financier de l'établissement, entre ses différentes activités :

- activités de soins : MCO, HAD, SSR, psychiatrie, ainsi que certaines activités spécifiques pour chacune de ces disciplines ;
- activités subsidiaires et remboursements des frais des comptes de résultat annexes (CRA) : rétrocession, autres ventes de biens et services, mises à disposition de personnel facturées, prestations délivrées aux usagers et accompagnants et remboursements des frais des CRA.

Ces activités se voient affecter :

- la totalité de leurs charges directes nettes (personnel, dépenses médicales,...) ;
- une partie des charges des services médico-techniques et logistiques (générale, médicales et charges de structure).

### DONNEES MOBILISEES :

- Source des données : données des retraitements comptables saisies dans l'application e-RTC par les établissements de santé à l'aide du logiciel ARCAH RTC et validées par les ARS
- Champ des données : établissements de santé publics et privés antérieurement sous dotation globale, qu'ils soient financés à l'activité ou non (cf. établissements psychiatriques, de soins de suite et de réadaptation, hôpitaux locaux).
- Période couverte : de 2013 à la dernière année disponible

## DONNÉES RESTITUÉES DANS SCANSANTÉ

Les données du référentiel sont agrégées au niveau national : les données par établissement (brutes, sans élimination des valeurs aberrantes) sont consultables dans ScanSanté à l'adresse suivante : <http://www.scansante.fr/applications/tableaux-de-bord-des-retraitements-comptables>

Le référentiel restitue les coûts d'unité d'œuvre par section d'analyse. Le document est organisé comme suit :

- 2 onglets introductifs : informations méthodologiques; liste des établissements pris en compte
- 1 onglet de synthèse récapitulant les coûts calculés par section
- 3 onglets permettant de créer par section des fiches détaillées des coûts d'UO

Pour chaque fiches, le référentiel permet d'appréhender la valeur moyenne du coût d'UO mais aussi la distribution statistique des valeurs et l'écart type.

Ensuite, il décompose le coût par type de charges :

Titre 1 : Charges de personnel	Charges de Personnel Médical	Charges de Personnel Non Médical	Titre 2 : Charges à caractère médical	Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	Titre 4 : Charges d'amortis- sement, de provisions et dépré- ciations, financières et excep- tionnelles	Total charges (T1 + T2 + T3 + T4)	Montant imputé au titre de la SA Pharmacie	Montant imputé au titre de la SA Stérilisa- tion	Montant imputé au titre de la SA Génie biomédical	Montant imputé au titre de la SA Hygiène hospita- lière et vigilances	Montant imputé au titre de la SA Autre logistique médicale	Montant total imputé au titre des charges des SA LM au prorata du T2	Total des charges brutes majorées de LM au prorata du T2
--------------------------------------	------------------------------------	---	--	---	--	--	--	---	--	--	--	---	--

Enfin, il restitue le coût moyen et le nombre d'UO par ETPR de la section d'analyse :

Coût moyen du Personnel Médical salié			Nb d'UO / ETPR de Personnel Médical		Coût moyen du Personnel Non Médical salié			Nb d'UO / ETPR de Personnel Non Médical	
Hors 6721* PM	Y compris 6721* PM	Hors internes et étudiants	Y compris internes et étudiants	Hors internes et étudiants	Hors 6721* PNM	Y compris 6721* PNM	Hors contrats aidés et apprentis	Y compris contrats aidés et apprentis	Hors contrats aidés et apprentis

## PRECISIONS SUR LES DONNÉES RESTITUÉES

### ○ Modalités de calcul des charges nettes majorées

Les charges brutes représentent l'ensemble des charges directes, sauf les charges non incorporables et les charges répertoriées dans le tableau de recollement pour les activités de soins.

Les charges nettes sont les charges brutes desquelles sont soustraites les recettes subsidiaires déductibles.

Les charges nettes majorées sont les charges nettes augmentées des charges indirectes (ventilation des charges nettes des sections des fonctions logistiques et médico-techniques).

### ○ Avertissements méthodologiques

Attention : Afin de supprimer les données risquant de "fausser" l'analyse, plusieurs étapes de nettoyage ont été appliquées sur les données de chaque SA : il s'agit de supprimer de la base de calcul les données incomplètes, erronées ou aberrantes.

Pour l'exercice 2013, la totalité de la production par section n'est pas recueillie dans les données du RTC, car seules des clés de répartition sont saisies dans l'outil. Par ailleurs, pour cette années seules certaines sections d'analyse auxiliaires sont suivies.

- **Module de comparaison des données établissements avec les données nationales**

Afin de permettre à un établissement donné de comparer ses données avec les données nationales, l'établissement a la possibilité de renseigner les colonnes et lignes "Données à comparer" avec ses propres valeurs. Pour ce faire, il dispose de plusieurs options :

1. soit saisir les données directement dans les cellules
2. soit utiliser les liens externes pour qu'ils importent automatiquement les données du fichier RTC de l'établissement.